



**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal de la commune**  
sont convoqués pour une réunion en séance publique le

**LUNDI 10 DECEMBRE 2018 A 20 HEURES**

Mairie, salle du conseil.

**L'ordre du jour sera le suivant :**

- 1) Compte-rendu des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations reçues du conseil municipal ;
- 2) Intégration de la Communauté de Communes du plateau d'Hauteville à Haut-Bugey Agglomération – gouvernance au 1<sup>er</sup> janvier 2019.  
Fixation et répartition des sièges des conseillers communautaires ;
- 3) Procès-verbal de remise à la commune de Samognat de la voie d'accès au lac et au golf réalisée par la CCHB ;
- 4) Contrat de gestion forestière avec O N F ;
- 5) Transfert des biens de la section d'Arfontaine à la commune ;
- 6) Transfert des biens de la section de Royères à la commune ;
- 7) Tarif 2019 des locations de la salle polyvalente ;
- 8) Tarif 2019 des locations du chapiteau ;
- 9) Tarif 2019 des concessions du cimetière communal ;
- 10) Tarif 2019 des baux communaux ;
- 11) Indemnité de conseil 2018 au comptable public ;
- 12) Adhésion de l'EPIC Dombes Côtière Tourisme au centre de gestion de l'Ain ;
- 13) Informations et questions diverses.

A Samognat, le 03 Décembre 2018, pour affichage

Le Maire

  
Annie ESCODA

